

FAITS DIVERS

A 31

Autoroute aux allures d'escargot



Hier matin, avant 9h, en direction de Thionville, difficile d'avancer sur l'A 31. Photo Philippe NEU.

Un accident sans gravité aucune... et de bon matin, c'est tout l'A31 qui manque de s'étouffer. Entre 8h30 et 9h, hier matin, dans le sens Metz-Thionville, l'autoroute avait ses mauvaises allures d'escargot entre Maizières et Illange.

Du coup, au triangle de Richemont, beaucoup n'ont pas hésité à actionner l'itinéraire bis et passer par l'A30. Effet secondaire assuré avec la saturation d'Uckange et Guénange, selon les départemen-

tales empruntées... Rien de bien nouveau... si ce n'est l'envie d'un rappel à la prudence. Hier après-midi, c'est à hauteur de Beaugard qu'un accident matériel se produisait. Sans trop de dommages collatéraux, cette fois. Vers 18h30, un nouvel accident à hauteur de la bretelle d'accès à l'autoroute de Guénange a de nouveau provoqué des ralentissements dans le sens Metz-Thionville. En ces temps de chaussées mouillées, mieux vaut se méfier.

à Nilvange

Scooter contre camion: un blessé

Hier, vers 13 h 30, un cyclomotoriste de 34 ans a été blessé dans un accident de la circulation, rue Joffre à Nilvange. Le conducteur du deux-roues circulait en direction d'Algrange quand, pour une raison indéterminée, il se serait déporté sur la voie de gauche alors qu'un poids lourd arrivait en sens inverse. Le camion a fait une embardée pour éviter le cyclomotoriste

qui a cependant chuté. Le blessé a été pris en charge par Smur de Thionville puis transporté par les sapeurs-pompiers hayangeois au centre hospitalier Bel-Air de Thionville. L'alcoolémie des deux conducteurs s'est révélée négative. Une enquête a été ouverte par le commissariat de Hayange pour déterminer les causes exactes de l'accident.

ENVIRONNEMENT site de michevill

Ecoparc : empreinte positive s'inquiète

L'inauguration de la zone d'activités économiques Ecoparc à Micheville (RL du 7/11/2010) fait réagir le collectif éco-citoyen Empreinte positive, par la voix de son vice-président Stéphane Langlois :

« Une fois de plus, les élus oublient la problématique environnementale et persistent dans la précipitation ! "Ecoparc", "Ecocité", qu'en est-il de la pollution des sols et de la destruction de la biodiversité ? Nous savons qu'une étude des sols a été réalisée en 2009 dans le cadre de l'implantation d'une centrale à béton sur le site de Micheville à proximité de cette future zone d'aménagement.

Cette étude a révélé la présence dans le sol de métaux, d'hydrocarbures et de gaz, ainsi que de cyanure dans les eaux.

[...] Cela présenterait un risque sanitaire pour les futurs occupants des lieux. [...] Quelles solutions vont être utilisées pour dépolluer ces sols ? [...] "L'enlèvement des sources de pollutions (je cite) apparaît d'après ces études difficilement envisageable en

raison de l'importance des volumes concernés et de la nécessité de procéder à des investigations [...] longues et coûteuses".

Une fois de plus les solutions semblent s'orienter vers le profit économique au détriment de l'environnement.

Comment peut-on mettre en avant un label Ecocité devant de telles contraintes ?

Et une fois de plus la transparence et la concertation avec les associations semblent oubliées !

Petite remarque concernant la route de "contournement", et les remarques de nos élus : "Le tracé le moins pire" à quel niveau ?

Certainement pas au niveau environnemental puisque cette future voie va contribuer à la destruction de la biodiversité et la fragmentation des milieux de ce site exceptionnel !

Une manière également subtile de faire passer un message aux frontaliers : on ne va pas construire un "contournement" qui va résoudre les problèmes de mobilité mais une avenue urbaine destinée au développement économique. »

FAITS DIVERS



La tour des Tilleuls a été le premier immeuble placé sous les investigations des militaires. Photo Philippe NEU



Les gendarmes sont intervenus dans les n° 17, 16, 18, 20 et 22, rue des Tilleuls. Photo Philippe NEU



Les forces de l'ordre, sur réquisition du procureur, ont procédé à des contrôles d'identité et de véhicules. Photo Philippe NEU

Opération d'envergure pour un maigre butin

Communs de cinq immeubles fouillés, contrôles d'identité et de véhicules : après deux heures d'investigation hier, les gendarmes sont repartis d'Uckange avec deux armes blanches et 184 grammes de méthamphétamines.



C'est le trafic de stupéfiants qui a conduit hier après-midi les gendarmes à perquisitionner les parties communes de cinq immeubles, et à contrôler des personnes et des véhicules. Durant l'intervention, un hélicoptère a survolé le secteur concerné. Photo Philippe NEU

L'hélicoptère n'a pas cessé de tourner au-dessus du quartier ouest d'Uckange, hier après-midi. Des passages remarqués par les habitants de la rue des Tilleuls, tout comme l'intervention d'une cinquantaine de gendarmes à cet endroit.

Sous les ordres du commandant Christophe Plourin, la compagnie de Thionville a procédé de 14h à 16h à une

opération de grande envergure, renforcée par le PSPG (Peloton spécialisé de protection de gendarmerie) de Catteu, le Psig (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Metz, et un peloton d'escadron de la gendarmerie mobile de Chaumont.

Une intervention qui entre dans le cadre d'une réquisition du procureur en matière de trafic de stupéfiants.

Perquisitions et contrôles

Les parties communes de cinq immeubles ont été perquisitionnées, à commencer par le n° 17. Suivi des bâtiments 16, 18, 20 et 22. Les fouilles ont permis aux forces de l'ordre de mettre la main sur deux armes blanches et 184 grammes de méthamphétamines.

Durant l'opération, les mili-

taires ont rencontré peu d'habitants des immeubles concernés. Pour autant, les quelques personnes croisées ont témoigné leur satisfaction de voir les gendarmes sur le terrain.

En parallèle, les militaires ont également contrôlé les identités de plusieurs personnes et de véhicules. Mais ces vérifications n'ont abouti à aucune interpellation. Même si le climat actuel dans le quartier

ouest est assez agité, les investigations des forces de l'ordre n'ont pas suscité d'affrontement. Car un rassemblement d'une trentaine de jeunes s'est formé à proximité des militaires, un public qui n'a toutefois pas perturbé les recherches.

V. Pe.

Lire aussi en pages Région.

JUSTICE

Arnaque et omerta à Fameck

Il pensait faire une bonne affaire en venant de Suisse pour acheter des smartphones, ce courtier en assurance finira dépouillé et frappé à coups de batte de base-ball à Fameck.

La vérité se trouve souvent quelque part entre le témoignage d'un prévenu et celui de la partie civile. Mais quand les versions diffèrent du tout au tout, comment juger ? Hier, le tribunal de Thionville a examiné une affaire digne d'un scénario de série noire.

Le 3 décembre 2009, un Fameckois de 19 ans, fait paraître une annonce sur internet pour vendre un smartphone. Un acheteur le contacte : « C'était un numéro bizarre, un numéro suisse je pense. On a discuté un peu et quelques minutes plus tard, il m'a rappelé en me demandant si je pouvais lui fournir du cannabis pour une valeur de 5 000 €, expliquait hier, le jeune homme à la barre du tribunal de Thionville. Dans ma tête, j'ai pensé à l'arnaque mais je ne voulais pas qu'il y ait de violence. » Car c'est bien en qualité de prévenu que comparait le Fameckois. Alléché à l'idée de mettre la main sur une liasse de billets, il raconte avoir rempli un sac de tout ce qu'il avait sous la main et avoir fixé un rendez-vous à son contact téléphonique, la nuit même, dans un quartier de Fameck. « Je ne savais pas trop comment procéder, je lui ai demandé de me montrer les billets, ils étaient bizarres, tout bleus, et puis il n'y en avait pas assez. Il voulait voir le sac, je ne savais plus quoi faire. On est sortis de la voiture et on s'est chamaillé à coups de "tu me montres, je te montre" ».

Quelques minutes plus tard, c'est à coup de batte de base-ball que les deux hommes réglèrent leur compte.

La loi du silence

Deux ou trois hommes ? Car à la barre, le résident Suisse affirme être tombé dans un véritable guet-apens. « Je suis courtier en assurance, je n'ai jamais eu affaire à la justice. Je n'ai jamais voulu acheter de drogue, j'avais contacté un certain Kevin qui vendait dix-sept smartphones, des cadeaux que je destinais à mes clients. En arrivant à Fameck, j'ai senti que ça irait mal mais j'avais fait cinq heures de route et je voulais y croire. Et puis l'arnaque était bien ficelée. »

Le Fameckois explique que le Suisse a sorti la batte de base-ball de sa voiture en criant « J'ai un calibre à l'intérieur ». Le Suisse assure que c'est un complice, posté tout près du lieu de rendez-vous, qui est arrivé avec la batte à l'appel du soi-disant Kevin. « J'ai été lynché, ce qui m'a sauvé ce soir-là, c'est une personne âgée qui se trouvait à la fenêtre et qui a crié. Quand mes deux agresseurs se sont enfuis, j'ai sonné chez une dame pour lui demander d'appeler les gendarmes. J'étais en sang. »

Pourtant, les enquêteurs ne pourront recueillir aucun témoignage. « On sait que dans ces quartiers, c'est la loi du silence », tempête le procureur Jean-François Trits-

chler, courroucé par l'absence de remord du prévenu et plus encore par l'absence à l'audience de son complice présumé, un Fameckois de 22 ans, lui aussi cité à comparaître. « Ces gens sont-ils capables de compassion ? De regarder leur victime en face et de se mettre un instant à sa place ? Non, ce sont des lâches. » Contre chacun des prévenus, il a requis dix-huit mois de prison, dont six assortis d'un sursis avec mise à l'épreuve pour le plus jeune.

Pour rendre son verdict, le tribunal a en sa possession les résultats d'enquête, la voiture fortement endommagée du Suisse et la déclaration de vol de divers objets (téléphone, ordinateur portable, carte grise et numéraire), les certificats médicaux faisant état d'hématomes et de plaies aux bras aux jambes et au visage qui ont justifié quatorze jours d'ITT pour le courtier en assurances, une trace d'ADN du co prévenu retrouvée sur la batte de base-ball alors que celui-ci affirme par la voix de son avocat ne jamais avoir trempé dans cette affaire (le conseil plaidera d'ailleurs la relaxe), et ces deux versions antagonistes d'une histoire que maître La Schiazza, représentant le plus jeune des Fameckois, a qualifiée de remake de Scarface.

Le délibéré sera rendu le 7 décembre.

Stéphanie Pichard.

SERVICES

Le Républicain Lorrain

• AGENCE THIONVILLE
 Rédaction : 9h à 13h et 14h à 18h. I. place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 14 02 ; fax 03 82 59 14 00). E-mail : redaction.thionville@republicain-lorrain.fr

Sports : I. place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 46 92).

Publicité, petites annonces : 9h à 12h et 14h à 18h, I. place Claude-Arnould (tél. 03 82 59 14 14 ; fax 03 82 59 13 59). E-mail : pa.thionville@republicain-lorrain.fr

RL Voyages : 9h à 12h et 14h à 18h 15, I. place Claude-Arnould : tél. 0826 825 244 ; fax 0826 825 344 (0,15 € TTC/la minute).

Portage du Républicain Lorrain à domicile : Dépôt Fanzel (tél. 03 87 58 67 67 ou 03 87 58 99 81) ; RL Diffusion-Yutz (tél. 03 82 56 51 75).

• AGENCE HAYANGE
 Rédaction : 46, rue Foch à Hayange (tél. 03 82 85 51 91 ; fax 03 82 86 49 60). E-mail : redaction.hayange@republicain-lorrain.fr

Publicité, RL Voyages : 8h45 à 12h et 14h à 18h, 46, rue Foch à Hayange (tél. 03 82 85 51 91 ; fax 03 82 86 49 69).

Portage du Républicain Lorrain à domicile : M. Lanier, secteur Algrange, Knutange, Nilvange, Fontoy et Lommerange (tél. 03 82 24 48 07) ; M. Fanzel, secteur de Fameck, Florange, Hayange, Neufchef, Ranguevaux et Serémange (tél. 03 87 58 67 67).

RL VOYAGE

Jordanie et Israël

RL Voyages vous propose au départ de Metz Nancy Lorraine, un circuit Jordanie et Israël de huit jours. Au cours de ce circuit, vous visiterez Amman, Jerash, Petra, Wadi Rum en Jordanie et Jérusalem, Bethléem en Israël. Départ le 24 mars 2011, prix par personne 1 399 euros en chambre double, pension complète, visa jordanien inclus. Non compris dans le prix, pourboires obligatoires, taxes de frontière entre Jordanie et Israël, prévoir environ 110 euros par personne. Passeport en cours de validité obligatoire. Nombre limité de places.

Renseignements et inscriptions RL Voyages I, place Claude Arnould à Thionville, tél. : 03 82 59 13 50 ; RL Voyages Hayange 46, rue Foch à Hayange, tél. : 03 82 85 51 91.

GRAND CHOIX DE PIANOS DE LOCATION RÉCENTS OU NEUFS à partir de 30 €/mois*

PIANOS Thiehl

GRAND CHOIX DE PIANOS D'ÉTUDE ET D'OCCASION RÉCENTS GARANTIS ET RÉVISÉS

2010 UNE RENTRÉE A PRIX D'EXCEPTION

SAMICK

Jusqu'au 30/11/10

METZ - 2, place Jeanne-d'Arc | FORBACH - 13, rue Sainte-Croix
 Tél. 03 87 37 01 01 | Tél. 03 87 87 02 23

PIANOS THIEHL - Facteurs de pianos

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h
 * Tarif en vigueur jusqu'à épuisement des stocks hors frais de transport, caution et entretien.

www.pianos.thiehl.fr

CRO Affaires

ARRIVAGE

BOURGOGNE* BLANC
 Louis Latour
 ex. : Saint-Romain 1999
 7€ 75 cl 90

Créez votre bureau informatique

Pour moins de **5,90€**

1 tablette bureau
 1 tablette coulissante pour le clavier
 1 support de tour

AUGNY Zone Actisud Dunil
 HAUCONCOURT Direction Marques Avenue
 THIONVILLE Rue des Artisans
 ESSEY-LES-NANCY Porte Verte
 CONFLANS-JARNY ZAC de l'Orne

* Tabac d'alcool est d'importation pour la santé, à consommer avec modération.

ATMO Lorraine-Nord Thionville		QUALITE DE L'AIR	
Indice ATMO	Hier 0h - 16h	Aujourd'hui Estimation	
10	Très mauvais		
9	Mauvais		
8	Mauvais		
7	Médiocre		
6	Médiocre		
5	Moyen		
4	Bon		
3	Bon		
2	Très bon		
1	Très bon		

Les mesures comprennent les relevés suivants :
 SO₂ : dioxyde de soufre - O₃ : ozone - NO₂ : dioxyde d'azote - PS : poussières

ATMOLOR 20 allée de longchamp
 54600 Villers les Nancy
 e-mail : www.atmolor.org